

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY 2071 T

**Titre long** Relations interpersonnelles

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Été 2024

**Horaire** Lundi et Mercredi 18h30 à 21h30

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=280930>

**Description courte et préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Dr. Marc Viaud, PhD

**Coordonnées** [marc.viaud@umontreal.ca](mailto:marc.viaud@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur rendez-vous seulement, via conférence zoom.

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** A déterminer

**Coordonnées** A déterminer

**Disponibilités** A déterminer

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

- Présenter le concept de relations interpersonnelles en regard de diverses approches théoriques.
- Examiner comment les relations interpersonnelles peuvent évoluer dans divers contextes sociaux.

### Objectifs d'apprentissage

- Définir le concept de relations interpersonnelles, et ce, en regard de différentes théories.
- Décrire comment la perception de soi et de l'autre peuvent influencer les relations interpersonnelles.
- Décrire comment les relations interpersonnelles se développent, se maintiennent et peuvent être rompues.
- Explorer l'évolution des relations interpersonnelles à l'intérieur de divers contextes sociaux (amitié, amour, groupe, conflits, etc.).

### Compétences développées

- Connaissance, compréhension et application de concepts essentiels en psychologie des relations interpersonnelles.

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Cours magistral et discussions en classe.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-05-01	Premières relations interpersonnelles	Cours magistral	Chapitre 1
Cours 2 2024-05-06	Relations interpersonnelles et santé	Cours magistral	Chapitre 2
Cours 3 2024-05-08	Le concept de relation	Cours magistral	Chapitre 4
Cours 4 2024-05-13	Variétés de relations	Cours magistral	Chapitre 5
Cours 5 2024-05-15	Naissance d'une relation	Cours magistral	Chapitre 6
Cours 6 2024-05-20	Congé férié		
Cours 7 2024-05-22	Croissance et maintien des relations	Cours magistral	Chapitre 7
Cours 8 2024-05-27	<b>1<sup>ière</sup> évaluation</b>	<b>Examen intra 50%</b>	
Cours 9 2024-05-29	Processus cognitifs	Cours magistral	Chapitre 8
Cours 10 2024-06-03	Processus affectifs	Cours magistral	Chapitre 9
Cours 11 2024-06-05	Influences dispositionnelles	Cours magistral	Chapitre 10
Cours 12 2024-06-10	L'amour	Cours magistral	Chapitre 11
Cours 13 2024-06-12	Sélection d'un partenaire	Cours magistral	Chapitre 12
Cours 14 2024-06-17	Satisfaction et stabilité	Cours magistral	Chapitre 13
Cours 15 2024-06-19	<b>2<sup>ième</sup> évaluation</b>	<b>Examen final 50%</b>	

\* Le 20 mai est un jour férié.

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra (choix multiples)	Semaines 1 à 7 inclusivement	27 mai 2024	50%
Examen final (choix multiples)	Cumulatif	19 juin 2024	50%

## Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé aux examens	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français).

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Ellen S. Berscheid & Pamela C. Regan. <u>The Psychology of Interpersonal Relationships (1<sup>st</sup> edition)</u> . Psychology Press (2004). ISBN 9780131836129. Aussi disponible en version électronique de diverses sources.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Ellen S. Berscheid & Pamela C. Regan. <u>The Psychology of Interpersonal Relationships (1<sup>st</sup> edition)</u> . Psychology Press (2004)
Équipement (matériel)	Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information <a href="https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html">https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html</a>

### Ressources complémentaires

Documents	Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.
Sites Internet	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=280930">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=280930</a>
Guides	Aucun
Autres	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Consignes et règles concernant les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, l'étudiant.e devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT : Les enseignant.es ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à un.e étudiant.e pour une situation individuelle.**

**Retard pour la remise des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

**IMPORTANT : Les enseignant.es ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à un.e étudiant.e pour une situation individuelle.**

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50% (D) Cycles supérieurs : 60% (C)

## Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-05-09

Date limite d'abandon 2024-05-31

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

- Mesures d'accommodement
- SESH (accorde les accommodements) : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
  - SAFIRE (gère les examens) : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

**IMPORTANT** : Une fois que les accommodements ont été accordés par le/la conseiller.ère du SESH, il est de la responsabilité de l'étudiant.e de faire sa demande au SAFIRE pour l'application des accommodements pour les examens via la procédure ci-dessous. AUCUNE autre voie de transmission des accommodements ne doit être utilisée au risque qu'aucune modalité de compensation ne soit accordée à l'étudiant.e.

### PROCÉDURE

Le formulaire de demande en ligne (site du SAFIRE ci-dessus) doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entraînera le refus de la demande.

**\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du Département de psychologie \*\***

## Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.*

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

*À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.*

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale. Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.